AutoFormule
L'occasion clé en main

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREPARATION DES VEHICULES :

Chaque véhicule proposé à la vente est contrôlé, essayé et toute anomalie constatée est réparée. Son suivi d'entretien est vérifié. Il est également nettoyé intérieur/extérieur.
Notre méthode de travail offre à chaque client depuis plus de 30 ans, l'assurance d'un achat en toute transparence !

GARANTIE :

Nos véhicules bénéficient au minimum d'une garantie européenne de 6 mois. L'acheteur pourra, s'il le souhaite, souscrire à ses frais, une extension de cette garantie.

LES PRIX DE VENTE :

Le prix de vente du véhicule s'entend hors frais de carte grise. Le prix de la carte grise correspond au montant fiscal exigé par le département du domicile de l'acheteur (voir sur le site www.ants.interieur.gouv.fr).

LA DISPONIBILITE DES VEHICULES :

Les véhicules proposés par Auto Formule sont :

- Sur place, si noté "**en stock**" : nous consulter pour connaitre la disponibilité du véhicule
- Si noté "**en cours d'arrivage**" : nous consulter pour connaitre la date d'arrivée du véhicule sur notre parc.

ESSAI DU VEHICULE :

Le véhicule choisi par le client peut être essayé avant la signature du bon de commande. Pour effectuer cet essai, le conducteur doit fournir à Auto Formule son permis de conduire en cours de validité, ainsi qu'un chèque de 800€, correspondant à la franchise d'assurance en cas d'accident. D'autre part, Auto Formule se réserve le droit de refuser un essai de véhicule.

CONDITIONS DE COMMANDE :

IMPORTANT : l'acheteur certifie être domicilié en France Métropolitaine ou Corse, AUTO FORMULE n'exportant pas en son nom de véhicule dans quelques pays ou DOM-TOM que ce soit.

La commande d'un véhicule s'effectue dans nos locaux, (pour un meilleur service, pensez à prendre rendez-vous) : Un bon de commande est établi en présence du client. Sur ce document sont notés : ses coordonnées et celles du véhicule qu'il a choisi. Cette commande ne sera validée que par le paiement d'un acompte de 500€ minimum (règlement possible par CB, espèces, virement instantané, les chèques ne sont plus acceptés).

L'ENLEVEMENT DU VEHICULE PAR LE CLIENT :

IMPORTANT : dès l'enlèvement du véhicule, l'acheteur prend à sa charge tous risques de perte et de détérioration. Il s'engage donc à avoir souscrit une Police d'Assurance garantissant notamment sa responsabilité civile automobile au moins pour le minimum légal. Un justificatif de cette assurance doit être remis à Auto Formule.

Le client prend possession de son véhicule dans nos locaux. Le paiement dudit véhicule se fait uniquement par virement bancaire dans les 10 jours suivant la signature du bon de commande, ou exceptionnellement et avec l'accord d'Auto Formule, par chèque bancaire certifié. Le virement bancaire n'a valeur de paiement que lorsqu'il est crédité sur notre compte.

ATTENTION : l'enlèvement du véhicule par le client doit se faire dans les 8 jours suivant la date de mise à disposition notée sur son bon de commande. Passé ce délai, l'acompte est acquis à Auto Formule et le véhicule remis en vente.

L'IMMATRICULATION DU VEHICULE :

L'établissement de la carte grise au nom du client est fait par Auto Formule. La valeur de la carte grise est à régler par le client et il s'engage à fournir tous documents utiles à l'établissement de la carte grise.

Documents utiles à l'immatriculation du véhicule :

-> *Justificatif d'identité* : Carte nationale d'identité ou titre de séjour ou passeport + livret de famille pour couple marié (le document fourni doit être en cours de validité)

-> *Justificatif de domicile* : précisant les NOM et PRENOM (écrit en entier) du titulaire de la carte grise : une facture de moins de 3 mois (téléphone ou gaz ou eau ou électricité) ou attestation d'assurance habitation récente ou dernier avis d'imposition/non-imposition ou dernier avis taxe habitation ou taxe foncière ou titre de propriété.
Cas particuliers **:** (personnes hébergées chez un particulier) : Pièces à fournir obligatoirement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.

-> *Justificatif du permis de conduire pour le Titulaire + justificatif d'assurance du véhicule* :
à fournir IMPERATIVEMENT, au plus tard à l'enlèvement du véhicule.

Tous ces documents doivent être présentés en originaux : Auto Formule se chargera de faire les copies.

Divers :

* Réserve de propriété : les produits demeurent la propriété d'Auto Formule, jusqu'au paiement intégral de la facture.
* En cas de retard de paiement, il sera appliqué 4% de pénalités par mois de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€
* Conformément aux dispositions du code de la consommation, le client dispose du droit de recourir à un médiateur, par courrier postal à Médiateur Mobilians, 43 bis route de Vaugirard CS80016 – 92197 Meudon Cedex, ou par courriel : mediateur@mediateur-mobilians.fr , ou sur le site internet https://www.mediateur-mobilians.fr
* En cas de litige, le Tribunal de Villefranche-sur-Saône sera seul compétent.

AutoFormule
L'occasion clé en main

GARANTIE PANNE

* Tous nos véhicules sont vendus avec une garantie européenne de 6 mois

- *Pièces et main d'œuvre incluses. Pas de vétusté et pas de franchise appliquée, kilométrage illimité*
- *Assistance dépannage/remorquage 24h/24 et 7j/7 : en cas de panne, crevaison, perte de clés ou erreur de carburant*
- *Contrat écrit précisant les conditions générales applicables remis au client*

+ + + + Vous souhaitez être couvert 6 mois de plus ?

Pour seulement 290€, étendez votre garantie européenne à 12 mois